

Conférence

organisée par le Master 2 DIPAT et l'association ELSA Orléans

ÉTHIQUE 2.0

Conformité Sécurité Lutte anti-blanchiment
Blockchain
Machine learning Économie Droit
Data Intelligence artificielle
Algorithmes Ingénierie patrimoniale Transparence

HÔTEL DUPANLOUP

20. 02. 2020

18H30-20H30

Conférence ouverte à la formation continue des avocats et notaires
Entrée libre - informations : asso.fructus@gmail.com

Mai ISHIKAWA :

Assistant Professor au Waseda Institute for Advanced Study à l'Université Waseda (Japon), spécialisée en droit, membre du Institute of Comparative Law de l'Université Waseda. Ses recherches portent principalement sur le droit des sociétés et le droit financier. Lauréate du prix Azusa Ono, elle enseigne à la Faculté de droit de l'Université Waseda. Le manuel « Law on Commercial Devices and Transactions (3e éd.) », dont elle est devenue co-auteure, est publié aux éditions Yuhikaku.



Nadège GRENNEPOIS :

Après un début de carrière à La City de Londres, en tant que manager d'analystes quantitatifs, Nadège Grennepois est devenue Directrice Risk Advisory au sein du célèbre cabinet Deloitte France.

Elle s'est ensuite investie dans un projet innovant qu'est l'intrapreneuriat, consistant à implanter des techniques de machine learning dans les algorithmes proposés aux banques.

Désormais associée Risk Advisory, elle a également dirigé le développement du dispositif de stress test d'une grande banque.



Arthur SAUZÉ :

Arthur Sauzé est avocat au barreau de Paris, consultant Legal Tech et vidéaste.

Après un Master 2 droit social à l'université d'Orléans, il a complété sa formation par un Master à l'Emlyon business school et un certificat en gestion de projet digital.

Arthur accompagne les cabinets d'avocats et les directions juridiques sur les différentes étapes de leur transformation digitale. En outre, Arthur a fondé Young Avotech, le premier réseau des jeunes professionnels de la Legal Tech.

Il a commencé sa brillante carrière chez EY Société d'avocats en qualité d'avocat et chef de projet digital.





Denisa BANULESCU-RADU :

Maître de conférences à l'Université d'Orléans et membre de l'équipe économétrie du Laboratoire d'Économie d'Orléans (LEO, FRE CNRS 2014). Spécialisée en économétrie financière, ses recherches portent principalement sur la détection de la fraude financière et la lutte contre le blanchiment d'argent, la modélisation de la volatilité financière et la validation des modèles de risque. Denisa est par ailleurs membre du Cercle de la Compliance et lauréate du prix Jeune Chercheur de l'Autorité des Marchés Financiers (2016) et du prix de thèse de la Fondation Banque de France (2015).

Sandie LACROIX-DE SOUSA :

Maître de conférences habilitée à diriger des recherches à l'Université d'Orléans et membre du Centre de Recherche Juridique Pothier (CRJP, EA 1212). Spécialisée en droit des affaires, ses recherches portent principalement sur les obligations et responsabilités du banquier, la lutte contre le blanchiment d'argent et le droit de l'ingénierie sociétaire. Elle est par ailleurs directrice du Master 2 Droit et ingénierie du patrimoine et enseigne le droit bancaire et financier à l'Université Jagellonne de Cracovie. Membre du Cercle de la Compliance, sa thèse a reçu le prix de la Fondation Varennes dans la catégorie Droit des activités économiques (2011).

